



Cowansville
GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES

ADRESSE : 110 RUE PÉPIN

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, que le 27 mai 2021 à 16 h 00, se tiendra à huis clos, par vidéoconférence, suivant les décrets et arrêtés ministériels en vigueur dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, le comité de démolition de la Ville de Cowansville qui statuera sur une demande de démolition, en conformité avec le règlement numéro 1846 relatif à la démolition d'immeubles, à savoir :

- Demande ayant pour objet la démolition pour l'immeuble portant les numéros de lot 3 799 956 et 4 076 902 à 4 076 911 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 110 rue Pépin. Que la demande concerne l'habitation unifamiliale ainsi que des bâtiments accessoires.

Conformément aux décrets et arrêtés ministériels actuellement en vigueur, toute procédure qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal impliquant le rassemblement ou le déplacement de citoyens est suspendue, sauf si le conseil en décide autrement, auquel cas la procédure doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur la présente demande de démolition d'immeubles doit, dans les 15 jours de la publication du présent avis, **soit au plus tard le 26 mai 2021**, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante :

Demande de démolition d'immeubles – Consultation écrite

Hôtel de Ville

a/s de Julie Lamarche, OMA, greffière

220, place Municipale

Cowansville (Québec) J2K 1T4

Ou par courriel : hvgreffe@ville.cowansville.qc.ca

Toute personne adressant une opposition doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'adresse de l'immeuble concerné doit également être mentionnée.

Donné à Cowansville, ce 11 mai 2021.


La greffière,
Julie Lamarche, OMA